7èmes JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Visite préparatoire

5 et 6 juin 2013

JEUNESSE, ARTS ET SPORTS

FRANCE
NICE 2013
7èmes JEUX DE LA FRANCOPHONIE

LES JEUX DE LA FRANCOPHONIE, UN CONCEPT SANS EQUIVALENT

Les Jeux de la Francophonie, c'est:

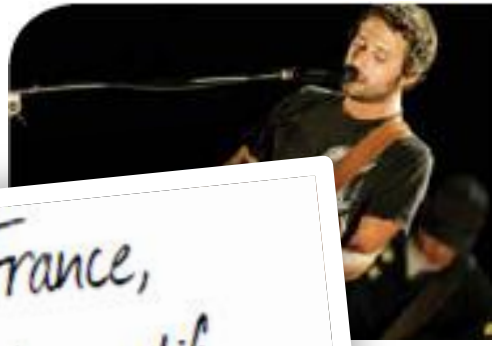

- ✓ **arts**
- ✓ **fête**
- ✓ **solidarité, diversité, excellence**

En septembre 2013, au nom de la France, Nice accueillera le plus grand événement sportif et culturel du monde francophone.

LES 7èmes JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les Jeux à Nice, ce sera:

- ✓ **3000 participants**
- ✓ **55 pays inscrits**
- ✓ **1000 « organisateurs »**
- ✓ **300 journalistes**
- ✓ **Retransmission TV en direct et en différé**

France-Nice – HOTE DES 7èmes JEUX DE LA FRANCOPHONIE

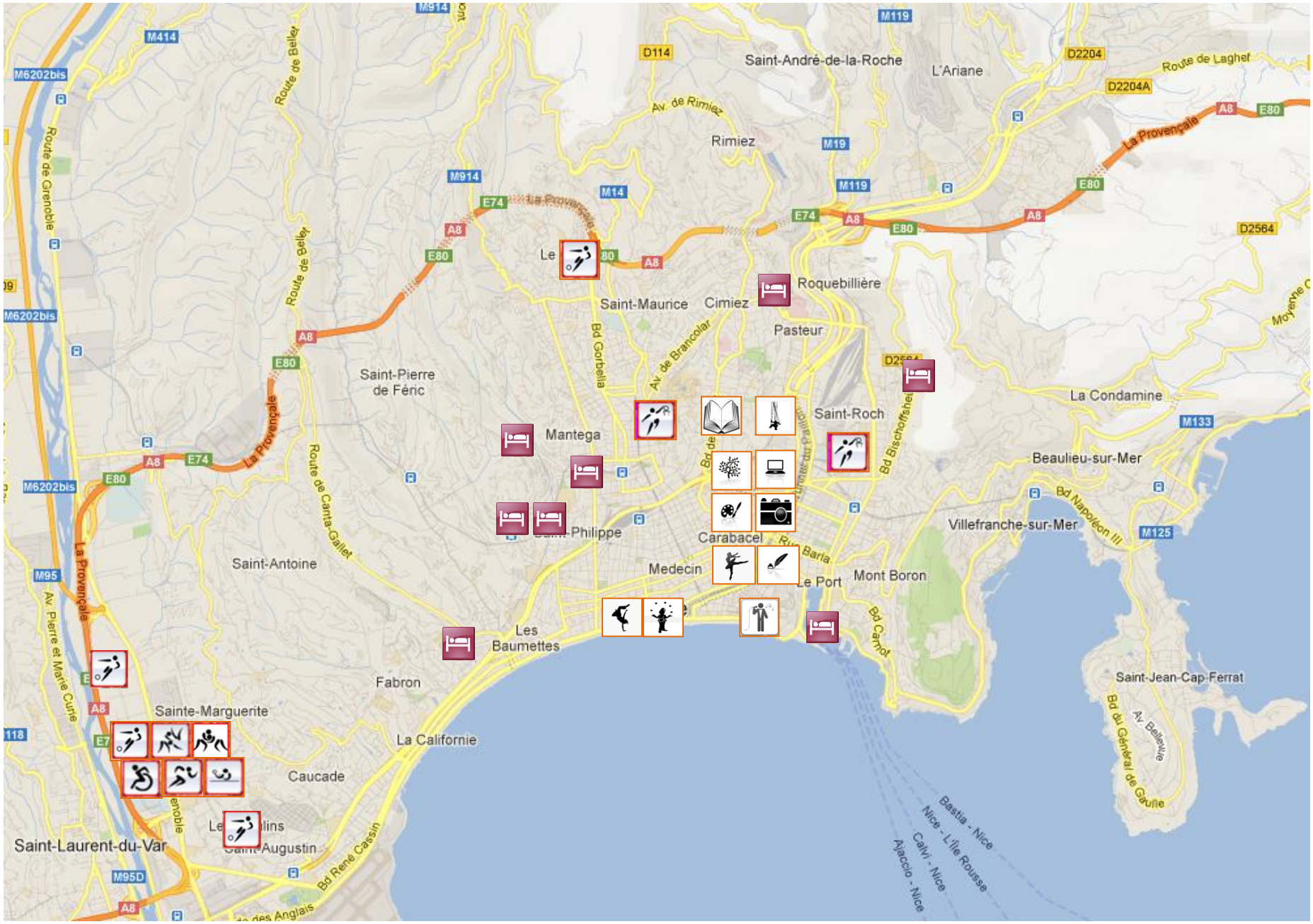

1

Accueil et Accompagnement des délégations

VISAS

- Être détenteur d'un passeport (validité 6 mois)
- Besoin d'un Visa
  - Dépend de la nationalité
  - Titre de séjour
  - Accord de Schengen
- Demande de Visa aux services consulaires français
- Demande de gratuité des visas, mais seuls les ambassades et postes consulaires décident de la gratuité
- Facilitation des démarches
- Obtention du Visa valable pour 90 jours

VISAS (Délégations présentes)

Pays exempts de visa

Canada

Vanuatu

Slovaquie

Roumanie

Belgique

Pologne

Maurice

Suisse

Estonie

Chypre

Pays devant demander des visas

Niger (Niamey)

Cameroun (Douala ou Yaoundé)

Centrafrique (Consulat Bangui)

Congo RD (consulat de Belgique à Kinshasa)

Gabon (Libreville)

Sénégal (Dakar)

Qatar (Doha)

Cote d'Ivoire (Abidjan)

Madagascar (Tananarive)

Burkina Faso (Ouagadougou)

Vietnam (Hanoi ou Ho Chi Min ville)

DOUANE

- Franchise voyageur
- Obligation déclarative
- Médicaments/stupéfiants
- Bordereaux de vente en détaxe
- Régime de l'admission temporaire
- Carnet ATA
- Contacts

ACCUEIL

- 1 accueil officiel par délégation
- Contact à l'arrivée (référent de délégation)
- Liaison avec transport pour hébergement

- Besoin des plans de vols et arrivées/départs (via CIJF)

2

L’hébergement

PLAN DES SITES D'HEBERGEMENT

Résidence Baie des Anges - Résidence St Antoine
Capacité: 863 lits

Résidence Madeleine
Capacité: 208 lits

Cité Universitaire les Collinettes
Capacité: 247 lits

Résidence Montebello
Capacité: 364 lits

Cité Universitaire Romain Gary
Capacité: 170 lits

6 résidences universitaires
1 bâteau
1 capacité d'accueil de 3 000 lits

HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS (1/3)

- Max 4 par chambre
  - majorité 1 ou 2 par chambre
- Equipement minimum
  - 1 lit, 1 table, 1 chaise, 1 rangement, 1 accès électrique
- Etat des lieux

HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS (2/3)

- Accès
  - Badge électronique par personne (responsabilité)
  - Accès à son hébergement (pas aux autres)
  - Possibilité d'inviter (procédure sécurité)
- Services
  - Laverie 24/24h et 7/7
  - Monnaie (1 € et 2 €)
- Services annexes
  - A la charge des délégations

HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS (3/3)

- Schéma de communication
  - Référent de délégation
- Restauration
  - Sur lieu d'hébergement (matin, midi et soir)
  - Exceptions (compétitions et soirées officielles)

Besoins du CNJF

- Pour affectation
  - Nb de participants
  - Compétitions et concours
  - Proximité sites d'entrainement et répétition
  - Contraintes spécifiques (PMR…)

HEBERGEMENTS COMPLEMENTAIRES NON PRIS EN CHARGE PAR LE CNJF

- Centrale de réservation disponible à tous
  - Hôtels officiels
  - Tout à la charge de la personne

3

La restauration

RESTAURATION

- Sur le lieu d'hébergement (toute population)
- Prise en compte des spécificités
  - Equilibre nutritionnel
  - Adaptation culturelle
- Eau

4

Les transports

TRANSPORTS (1/2)

- **Participants**
  - Navettes permettant arrivée/départ, compétition, soirées officielles
  - Spécificité pour PMR
  - Entrainement/répétition (proximité)
  - Transport en commun
- **Chef de délégation**
  - Véhicule avec chauffeur
  - Trajets limités (liés aux besoins des jeux)

TRANSPORTS (2/2)

- Autres population bénéficiant d'un transport
  - Flotte de véhicule (gérée par le CNJF), dont PMR
- Transport en commun accessible pour tous
  - Carte gratuite personnelle non cessible (accréditation)
  - Cas de perte/vol : responsabilisation

Demandes complémentaires possibles

  - A la charge du demandeur

5

Accréditations et billetterie

Accès sites officiels (Accréditations)

- Sites officiels : Zones réservées (Accréditation)

1	Tribune Présidentielle
2	Tribune Officielle
3	Echauffement et coulisses
4	Terrain, piste, salle
5	Zone mixte
6	Centre et Tribune de presse
7	Zone télévision
8	Centre Médical
9	Tribune participants
10	Direction des épreuves

- Accréditation par épreuve (site), au-delà de deux sites, accréditation tous sites
  - Accréditation nominative pour la durée des Jeux
  - Accréditation temporaire
- Demande d'accréditation via le site web du CIJF (date butoir)
- Validation par CIJF
- Gestion sur place par CNJF

Admission aux épreuves (Billetterie)

- Tribunes (TP, TO, Presse, Tribune participants et Grand Public),
- Accès contrôlé et comptabilisé (sécurité),
- Billets gratuits
- Obtention d'un billet (invitations, réservation internet, guichet sur site),

- Principe des tribunes participants : premier arrivé, premier servi
- Finales : une partie réservée aux délégations en finale
- N.B.: Pour la Cérémonie d'ouverture et le Gala des Lauréats, une invitation spécifique sera nécessaire en sus de l'Accréditation

6

Logistique

LOGISTIQUE (1/3)

- Œuvres et matériels
- Envois
  - Collaboration douanes (livret ATA)
  - Entre le 15 juin et la fin juillet
  - Diacosmie (Culture)
  - Charles Ehrmann (Sport)
  - Fiche liaison à envoyer au CNJF

LOGISTIQUE (2/3)

- Stockage par le CNJF

- Récupération colis sur lieu de compétition
  - Par le sportif ou l'artiste
  - Par le représentant délégation
  - Par le commissaire de l'exposition

LOGISTIQUE (3/3)

- Retour du matériel/oeuvres
  - Emballage à la charge des Délégations
  - Frais de port à la charge des délégations
  - Fin du concours/expo (date butoir d'enlèvement :16 Sept)

7

Cérémonie d'ouverture

Cérémonie d'ouverture

- Promenade des anglais
- 7 septembre
- Briefing des chefs de délégation le 7 au matin
- Partie protocolaire comprend un défilé de 45 mn
  - Mise en place à 16h30, fin cérémonie à 21h15
  - Défilé de 19h30 à 20h15
  - Puis placement en colonne devant le dispositif scénique
  - Discours et Hymnes
  - 20h30 : Spectacle : position assise pour participants
  - Parade de 800 m
  - Les délégations sont invitées à défiler en costumes traditionnels les plus colorés

8

Pendant les jeux

PENDANT LES JEUX

- Réunion quotidienne
  - 8h, amphi de la maison des associations (Garibaldi)
  - Représentant(s) des délégations et Référents délégation
  - Informations importantes, échange
- Gazette quotidienne
  - Lendemain matin
  - Sur les sites compétition et hébergement

9

Conclusion

RAPPEL DES DATES BUTOIRS

- Visas (demandes)
- Demandes d'accréditation via le CIJF
- 15 juin à fin juillet (envois du matériel)
- Composition des délégations (hébergement)
- Plans de vols et de transport
- Arrivée de la délégation officielle

Questions/réponses

Comité National des Jeux de la Francophonie
2 rue de la préfecture
06000 NICE

Contact: +33 4 97 13 57 00
contact@nice2013.fr

www.nice2013.fr

JEUNESSE, ARTS ET SPORTS